



PEGC-INFOS n°8

La Lettre du SNUipp-FSU

aux PEGC de l'académie

Bonjour à toutes et à tous

Les vacances de Toussaint sont là et avec elles, la possibilité de prendre le temps de s'informer et de faire un point sur une actualité professionnelle riche en ce début d'année.

*Notre académie a été l'une des premières à lancer la **consultation sur le nouveau projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture** en banalisant la matinée du 6 Octobre. Un temps insuffisant pour faire une véritable analyse des propositions du conseil supérieur des programmes mais qui a eu au moins le mérite de lancer le débat entre collègues au sein des établissements.*

Des interrogations légitimes se sont exprimées à la fois sur les objectifs réels du projet et sur la capacité à faire la synthèse des réactions de l'ensemble des équipes éducatives consultées.

Mais c'est la conception du collège, sa structuration, le rôle et la forme du brevet dont il est question ainsi que de la réécriture de l'ensemble des programmes. Il faut donc considérer ce projet comme une base de travail qui peut permettre d'en finir avec le socle de 2005 et son « usine à cases » : le Livret personnel de compétences.

Ce socle se présente comme un cadre permettant l'écriture de nouveaux programmes, plus cohérents entre disciplines. Les intentions sont louables mais il faudra bien sûr être vigilant sur leur devenir et sur les moyens nécessaires à leur concrétisation ! Il exige sans doute un allègement des programmes : travailler et évaluer autrement pouvant être chronophage !

*En attendant, pourquoi ne pas **répondre au questionnaire en ligne reçu par chaque enseignant dans sa messagerie académique?** (voir PEGC-INFOS n°7)*

Elections professionnelles: du 27 Novembre au 4 Décembre

Il y a 3 ans, chaque PEGC a pu élire les représentants des personnels qui siègent à la CAPA des PEGC pour étudier les promotions, le mouvement, les congés formations ... Ces représentants participent également à des groupes de travail (réadaptation) et aux commissions de réforme qui statuent sur la situation de collègues en difficulté de santé.

Les élections de 2011 nous ont donné une large majorité, ce qui a permis au SNUipp/FSU d'obtenir 2 élus sur 3. Nous sommes donc 4 (2 titulaires et 2 remplaçants) pour vous représenter.

Depuis 3 ans nous intervenons à chaque CAPA et à chaque commission de réforme. La dernière a eu lieu le 2 Octobre à Gap et Anne-Marie LOMBARD était présente pour veiller à ce qu'un dossier de retraite pour invalidité soit examiné dans de bonnes conditions.

En 2014, chaque fonctionnaire est de nouveau sollicité pour élire ses représentants. En tant que PEGC, vous voterez pour renouveler la composition de la CAPA (2 élus cette année au lieu de 3), du CTM (Comité Technique Ministériel) et du CTA (Comité Technique Académique)

En votant pour le SNUipp-FSU, vous choisirez de renouveler votre confiance à des élus déjà très impliqués et majoritaires, que ce soit au niveau académique ou au niveau national.

Ces élus défendent en toute équité et transparence les droits de tous les PEGC et les informent régulièrement et pas seulement en période électorale !

Comme en 2011, le vote sera électronique. Quelques clics suffiront pour voter.

[Si vous ne l'avez pas encore fait, créez votre compte électeur](#)

- 1. Aller sur le site : <https://vote2014.education.gouv.fr>**
- 2. Cliquez sur le deuxième onglet « Créer mon compte »**
- 3. Aller sur votre messagerie professionnelle**

En cas de difficulté voir les indications de notre précédent courrier ou s'adresser au secrétariat académique (0681595877 ou dapon1@free.fr).

Infos pratiques:

- Congés de formation professionnelle du 6/10 au 17/11 : BA n°645 du 29/09/2014
- Promotions : durée des échelons :
 - Hors classe : 1^{er} : 2 ans, pour les autres échelons : 3ans (6 échelons en tout)
 - Classe exceptionnelle : 1^{er}: 3 ans, 2^{ème}: 3 ans et 6 mois, 4^{ème} et 5^{ème} : 4 ans.
- Mutations : contactez Mme Féraud le plus tôt possible et informez nous de vos demandes.
- Retraite : dossier à déposer un an avant le départ dans votre établissement (Bulletin académique spécial n° 291 du 9 Juin 2014)

Cette lettre est envoyée par courrier dans votre collège ou par mail à votre adresse perso. Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse internet pour une communication plus rapide, plus économique et plus écologique (dapon1@free.fr). Vous pouvez aussi nous rejoindre en adhérant au SNUIPP, syndicat de la FSU !

Pour les élus du SNUipp à la CAPA des PEGC, Mireille DAPON PIGATTO (0681595877)